



Mission permanente de l'Équateur



Mission permanente de l'Italie



Mission permanente des Maldives



Mission permanente du Royaume du Maroc



Mission permanente des Philippines



Mission permanente de la Roumanie



Mission permanente de l'Espagne

38ème session du Conseil des droits de l'homme
 Événement parallèle
“Accroître l'engagement des parlements en faveur des droits de l'homme”
 Palais des Nations – Salle XXVI Genève, Suisse
 Jeudi 28 juin 2018, (13.00 – 14.30)



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.

INFORMATION GÉNÉRALE

Renforcement du rôle des parlements dans la protection et la réalisation des droits de l'homme est une question émergente et plusieurs parlements du monde entier ont commencé à accorder la priorité aux droits de l'homme et à s'engager avec les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies, y compris l'Examen Périodique Universel (EPU). Diverses résolutions ont été adoptées par le Conseil des droits de l'homme concernant les parlements et les droits de l'homme. Dans sa dernière résolution (35/29), le Conseil a reconnu le rôle crucial que jouent les parlements dans la traduction des engagements internationaux dans les politiques et les lois nationales, en particulier les recommandations soutenues par l'État dans le cadre de l'Examen périodique universel et, partant, leur contribution à la réalisation de ses obligations et engagements en matière de droits de l'homme. Le Secrétaire général des Nations Unies a encouragé les parlementaires à s'engager plus activement dans le travail des mécanismes internationaux des droits de l'homme, notamment en élaborant des principes qui les aideraient et les guideraient. Les parlements sont idéalement placés pour contribuer à combler le déficit de mise en œuvre des recommandations de l'EPU. En effet, dans le contexte de l'EPU, plus de 50% des recommandations exigent ou nécessitent une implication parlementaire.

En consultation avec l'Union interparlementaire, le HCDH a mené une enquête sur les parlements et leur engagement dans le domaine des droits de l'homme, conformément à la résolution 35/29 du Conseil des droits de l'homme. Un questionnaire a été envoyé aux parlements et autres parties prenantes. Soixante-cinq réponses ont été reçues, fournissant un aperçu utile des pratiques actuelles des commissions parlementaires des droits de l'homme dans le monde et décrivant leur engagement avec les mécanismes des droits de l'homme de l'ONU

OBJECTIFS:

L'objectif global de l'événement parallèle est d'accroître l'engagement des parlements en faveur des droits de l'homme et, plus particulièrement :

- Mettre en exergue les conclusions du rapport du HCDH préparé, en étroite coopération avec l'UIP, sur la «Contribution des parlements aux travaux du Conseil des droits de l'homme et à son Examen périodique

universel», y compris les résultats de l'enquête; le rôle des commissions parlementaires sur les droits de l'homme et le projet de Principes sur les parlements et les droits de l'homme;

- Considérer l'expérience concrète des trois/quatre parlementaires de haut rang dans le domaine de l'engagement de leurs parlements en matière de droits de l'homme, en particulier au niveau des commissions parlementaires;
- Partager les bonnes pratiques sur l'engagement du parlement en matière de droits de l'homme et les prochaines étapes possibles.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Partage des bonnes pratiques d'engagement parlementaire en matière de droits de l'homme émanant de parlementaires de différentes régions du monde;
- Sensibilisation accrue aux efforts en cours pour créer ou renforcer les commissions parlementaires nationales des droits de l'homme, conformément aux recommandations figurant dans le rapport A/HRC/38/25.

FORMAT/PROGRAMME

L'événement parallèle impliquera une réunion-débat de fond sur différents sujets, en s'inspirant des bonnes pratiques de divers systèmes parlementaires mondiaux et en réfléchissant sur le projet de Principes sur les parlements et les droits de l'homme. Les sujets suivants seront discutés:

Président: S.E. Ambassadeur Luis Gallegos, Mission permanente de l'Équateur, Genève

- ✓ *Aperçu du rapport A/HRC/38/25 "Contribution des parlements aux travaux du Conseil des droits de l'homme et à son Examen périodique universel" - HCDH ;*
- ✓ *Expérience concrète des parlementaires sur leur engagement en matière de droits de l'homme, touchant leur rôle au niveau national, y compris à travers leur fonction de supervision de la politique et de l'action du gouvernement - 3-4 parlementaires ;*
- ✓ *Bonnes pratiques des commissions parlementaires des droits de l'homme du monde entier - UIP*
- ✓ *Quelles mesures peuvent être prises pour que des commissions parlementaires des droits de l'homme soient créées ou renforcées, conformément aux bonnes pratiques - Murray Hunt, Bingham Centre for the Rule of Law et l'Université d'Oxford.*

RAPPORTS DISPONIBLES:

- A/HRC/38/25 Contribution des parlements aux travaux du Conseil des droits de l'homme et à son Examen périodique universel
- Une mise à jour du sondage sur les évolutions globales dans le rôle des parlements dans la protection et la promotion des droits de l'homme
- Manuel de l'UIP / HCDH pour les parlementaires sur les droits de l'homme

PARTICIPANTS

États membres et observateurs, parlementaires, représentants des mécanismes régionaux des droits de l'homme, du système des Nations Unies, des institutions nationales des droits de l'homme et des organisations non gouvernementales.

ORGANISATEURS

Le HCDH et l'Union interparlementaire, avec le soutien du Bingham Centre for the Rule of Law, le UK Arts and Humanities Research Council, l'Université d'Oxford et son projet de recherche sur *Parliaments, Rule of Law and Human Rights* <https://www.law.ox.ac.uk/research-and-subject-groups/parliaments-rule-law-and-human-rightsproject> et l'Universal Rights Group.